

ARRONDISSEMENT

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

DE BEZIERS

ARRETE DU MAIRE

Objet :

Choix Maitrise d'Œuvre
Tour Château

N° AD-2026-01-12-01

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la mise en concurrence et l'analyse des offres reçues.
Considérant la décision de la CAO en date du 16 décembre 2025
Considérant qu'il était prévu au BP 2025 le montant des travaux de maîtrise d'œuvre et travaux de la Tour du Château

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider la proposition de la Sarl ATTO Architecture pour un montant de :

Tranche ferme – mission diagnostic	8 500.00 € ht
Tranche conditionnelle 1 – Remise en état	20 000.00 € ht
Tranche conditionnelle 2 – Mise en valeur	4 125.00 € ht

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Envoyé en préfecture le 13/01/2026

Reçu en préfecture le 13/01/2026

Publié le 14 JAN. 2026

ID : 034-213401359-20260112-AD2026_01_12_01-AR

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 13 JAN. 2026
Et publication ou notification
Du 14 JAN. 2026
Le Maire :

Fait à LESPIGNAN, le 12 janvier 2026

Le Maire,



Jean-François GUIBERT